

SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11 L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail: syndicat.cqt@ville-nice.fr Site internet: cqtnmca.fr Page facebook: @cqtnmca

Nice, le 29 avril 2022

Objet : Préavis de grève, de 0h à 24h, le jeudi 9 juin 2022 pour l'ensemble des personnels de l'Éducation et de la Restauration.

Monsieur le Maire,

Les personnels territoriaux de la Direction de l'Éducation et de la Restauration participent, au premier plan, à la construction du lien social au service de tous, au développement des enfants, à leur sociabilisation et au développement de la cohésion sociale.

Ils œuvrent à la transmission des valeurs éducatives, culturelles, citoyennes, mais aussi à la construction, l'épanouissement et l'émancipation individuelle et collective des publics accueillis.

Force est de constater que, malgré ce rôle essentiel, ils souffrent depuis des années d'un manque de reconnaissance. Les bas-salaires, la précarité, les mauvaises conditions de travail, les sous-effectifs sont devenus la norme.

Quel mépris pour ces personnels et pour les enfants qu'ils accueillent!

À la demande des agents, notre syndicat a organisé, le 05 avril dernier, une réunion d'information syndicale.

À cette occasion, ils nous ont fait part de leur mal-être. Ils ont dénoncé la dégradation de leurs conditions de travail, la suppression des trois jours exceptionnels sans information de votre part, et exprimé leurs légitimes revendications, notamment :

- La réduction de la précarité en leur permettant d'accéder à des temps complets ;
- Une augmentation de leurs avancements et de leurs régimes indemnitaires pour faire disparaître la discrimination selon le genre ;
- Le remplacement systématique des absences ;
- La reconnaissance de la pénibilité par l'attribution de jours de sujétions venant en diminution des heures à effectuer;
- La subrogation des indemnités journalières pour les agents relevant de l'IRCANTEC.

Dans ce cadre, le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 9 juin 2022. Il couvre l'ensemble des personnels mentionnés en objet.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.